



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

14 mai 2024

UNE NOUVELLE GOUVERNANCE POUR LA SCOP SYNDEX, cabinet d'expertise pour les représentant·es des salarié·es

Les 420 salarié·es de la Scop Syndex, cabinet d'expertise au service exclusif des représentants des salariés, ont élu leur nouveau comité de direction le 3 avril dernier lors de leur Assemblée générale. L'occasion pour le cabinet de réaffirmer son engagement envers les élu·es de CSE et les organisations syndicales dans un contexte législatif où le dialogue social pourrait être fragilisé par de prochains projets de loi.

Cela fait plus de 50 ans que Syndex est organisé en auto-gestion. En adoptant le statut de Scop en 2011, Syndex est devenu le seul cabinet d'expertise pour les représentants des salariés à appartenir à l'économie sociale et solidaire. Depuis, Syndex prouve quotidiennement qu'une entreprise peut confier ses grandes décisions à ses salariés et partager ses résultats de façon équitable.

Au sein du cabinet, chaque salarié·e peut faire entendre sa voix, et chaque voix compte de façon égalitaire. C'est ainsi que tous les 3 ans, les 420 salarié·e.s votent pour un plan stratégique et élisent leur comité de direction pour un mandat renouvelable une fois. Composé jusqu'ici de Matthieu Bidaine, Marion Edern, Claire Morel et Nicolas Weinstein déjà élus en 2021, il se renforce avec l'arrivée d'un nouveau membre, Jean-Yves Blum Le Coat, expert en santé, sécurité et conditions de travail.



De gauche à droite : Matthieu Bidaine, Claire Morel, Nicolas Weinstein, Marion Edern, Jean-Yves Blum Le Coat

En votant pour eux, les salarié-es de la Scop leur confient le pilotage d'un plan stratégique co-construit autour de quatre grands axes :

- Syndex s'engage pour 3 ans à continuer à innover dans ses différents champs d'expertise au service des représentant-es des salarié-es actuellement confrontés à des mutations d'envergure (transitions écologique et numérique, intelligence artificielle, inflation, etc.). Que ce soit au niveau économique, social, stratégique, environnemental, santé ou conditions de travail, Syndex fera évoluer son métier pour toujours mieux accompagner les élu-es de CSE et les organisations syndicales ;
- dans la continuité du plan stratégique initié en 2021, Syndex s'engage à consolider sa dynamique de croissance et ainsi renforcer son utilité sociale. Cette dynamique s'appuiera sur le développement de sa politique de recrutement et de son activité, que ce soit en régions ou en Europe. À travers son expertise couvrant tous les secteurs d'activité, son fort ancrage régional (19 sites dont 2 outre-mer) et européen (8 implantations en Europe), Syndex est en mesure de répondre avec proximité aux besoins de représentant-es des salarié-s provenant de secteurs d'activités et de territoires très variés ;
- Syndex s'engage à inscrire globalement son activité dans le cadre d'une responsabilité sociétale et environnementale forte. À ce titre, en cohérence avec l'accompagnement des représentant-es du personnel sur les enjeux environnementaux, Syndex a décidé de réduire ses impacts, et en particulier ses émissions de gaz à effet de serre ;
- c'est une nouvelle fois vers un idéal d'une société démocratique que Syndex s'engage à tendre pour les 3 prochaines années, en encourageant l'implication de toutes et tous au sein d'un cabinet démocratique favorisant l'équité.

" Syndex n'est pas une société classique. C'est une Scop autogérée, fondée en 1971, avec une histoire d'engagement fort vis-à-vis des salarié-es, de leurs représentant-es et du mouvement syndical. Notre signature, « Syndex, l'expertise engagée », en constitue la parfaite synthèse. Cette notion d'engagement « aux côtés de » fait partie de notre ADN. Un engagement aussi dans notre modèle démocratique, indispensable au fonctionnement de la société par la mobilisation de 420 salarié-es.

Nous sommes aussi un acteur majeur et reconnu du dialogue social. Nos interventions en France et en Europe nous permettent d'être en prise directe avec la réalité de l'entreprise et les évolutions du monde du travail. Nous continuerons à nous renforcer pour défendre nos convictions et celles de ceux que nous défendons d'autant plus en cette période d'incertitude sur l'avenir du dialogue social."

Le comité de direction de Syndex

À propos de Syndex

Syndex est un cabinet d'expertise au service des représentant-es des salarié-es depuis plus de 50 ans. Sa vocation est de conseiller, d'accompagner et de former les CSE ainsi que les organisations syndicales. Implanté sur tout le territoire français, y compris en outre-mer, avec 19 sites, et en Europe à travers 8 implantations, Syndex compte aujourd'hui 420 salariés engagés aux côtés des représentants du personnel. Tous les membres de Syndex participent depuis l'origine à la prise des décisions et élisent leurs responsables. En 2011, Syndex est devenu une Scop et a ainsi renforcé son appartenance à l'économie sociale et solidaire.